FEEBAT RENOVE V1, pour une qualification RGE

Devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements

DURÉE

3 jours

POUR QUI?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation. Une attestation de réussite est délivrée à l'issue de la formation sous réserve d'avoir obtenu au QCM, 24 bonnes réponses sur 30. Cette attestation vous permet d'être agréé en tant que responsable technique en rénovation énergétique des logements.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

600€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

> Pour en savoir plus

RÉFÉRENCE AFPA 11762 FORMACODE CODE CPF 42105 / 24170 24181 / 24162 Non éligible

100% de stagiaires satisfaits

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION?

Se référer à l'annexe 1 de l'arrêté du 19/12/2014.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir des connaissances en étude thermique du bâtiment et/ou de savoir exploiter un document d'étude thermique du bâtiment.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte et enjeux du "PREH".
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique.

PROGRAMME DE FORMATION

- Comprendre le contexte et les enjeux du "PREH".
- Connaître la réglementation thermique.
- Connaître les principales technologies clés, leurs avantages et leurs limites et les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment.
- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment, les risques associés à un défaut de mise en œuvre.
- Comprendre la nécessité d'une gestion efficace des interfaces entre les différents types de travaux menés par différents corps d'état.
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique, afin d'être capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur.

LE + FORMATION

Cette formation répond aux exigences du cahier des charges de l'annexe 1 de l'arrêté du 19/12/2014. Avec la qualification RGE, vos clients pourront bénéficier des aides de l'Etat : prêts à taux 0 et crédit d'impôts développement durable. Cette formation est financée dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie et des formations aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment "FeeBat" par l'obligé EDF via les OPCA.



